



Le chemin du label

10 critères d'attribution

Pour recevoir le label «Climate School», les écoles doivent remplir les critères suivants:

- ✓ Création d'un Conseil du climat et d'une équipe centrale
- ✓ Ancrage de la protection du climat dans la mission de l'école et de manière interdisciplinaire dans l'enseignement
- ✓ Formation continue des enseignants et des collaborateurs dans les domaines du climat, de l'énergie et de la durabilité
- ✓ Réduction de la consommation d'énergie par une optimisation énergétique de l'exploitation et augmentation de la part des énergies renouvelables
- ✓ Revalorisation écologique du site de l'école pour favoriser la biodiversité
- ✓ Promotion d'une mobilité respectueuse du climat dans les environs de l'école
- ✓ Prise en compte de produits respectueux du climat lors de nouvelles acquisitions et d'investissements
- ✓ Développer le système de recyclage et réduire la quantité de déchets
- ✓ Promotion d'une alimentation respectueuse du climat
- ✓ Communication des activités dans l'environnement scolaire et vis-à-vis de l'équipe de projet de MYBLUEPLANET

